



## KELEIER TREFLEZ NOUVELLES DE TREFLEZ

9 juillet 2015

N° 1668

### **MEMENTO**

**Médecin de garde** : 15

**Pharmacie de garde** : 32 37

**Cabinet infirmier BIHAN JAFFRES** (soins domicile et cabinet sur rdv) 02.98.61.60.59 ou 06.80.57.98.43

**Taxi Abiven** : 02.98.61.83.92 ou 06.82.58.23.64

**MAIRIE** : Tél : 02 98 61 45 72

**courriel** : treflez.mairie@wanadoo.fr

**SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE**

Adresse : [www.mairie-treflez.fr](http://www.mairie-treflez.fr)

**Bibliothèque** : mercredi de 13h30 à 14h30, vendredi de 16h45 à 18h45, dimanche de 10h30 à 12h00

### **PERMANENCE DES ELUS**

**François ANDRE**, Maire, reçoit sur rendez-vous tous les vendredis de 17 h à 18 h 30. Prendre rendez-vous à la mairie.

**Malou FAVRET**, adjointe aux affaires sociales, reçoit sur rendez-vous le jeudi de 17 h à 18 h. Prendre rendez-vous à la mairie.

### **HORAIRE**

**MAIRIE** : ouverte tous les matins de 9 h à 12 h du lundi au samedi.

**AGENCE POSTALE** : ouverte tous les matins de 9 h à 11 h 30 du lundi au samedi.

### **RISQUE DE DEPARTS DE FEUX APPEL A LA VIGILANCE**

Les conditions climatiques actuelles dans le département (absence de précipitations, températures élevées) rendent la végétation particulièrement vulnérable à l'incendie.

Le préfet du Finistère, Jean-Luc Videlaïne appelle chacun à la plus grande vigilance et au respect des règles élémentaires de précaution.

Il est en particulier demandé :

- de ne pas procéder à des brûlages de végétaux et d'une manière générale à tout brûlage en extérieur,
- de ne pas jeter de mégots de cigarettes dans les espaces extérieurs ou le long des voies de circulation,
- de ne pas allumer de feux (barbecue....) dans les espaces naturels.

**Si vous êtes témoin d'un départ de feu : informez les pompiers rapidement (18) et le plus précisément possible.**

**La protection de chacun dépend de l'attitude responsable de tous.**

**E.S.T. :** Les seniors recherchent des joueurs pour renforcer leur équipe.

Tél : Kerbrat A : 06 81 94 87 91

Béchade C : 02 98 61 67 15

**SOCIETE DE CHASSE** : Assemblée générale dimanche 12 juillet à 10 h à la MTL

### **CLUB DES AINES**

Inscription pour le concours de St Derrien du 21 juillet, pour le 17 juillet au plus tard (3 €) Tel 02 98 61 66 82 ou 02 98 61 42 46.

**LE CLUB SERA FERME LE 14 JUILLET ETJUSQU'AU 1er SEPTEMBRE.**

### **BENNE A VEGETAUX :**

Elle sera stationnée à la Gare jusqu'au lundi 20 juillet 2015.

### **ACTIONS ADOS EPAL :**

Il reste encore des places pour quelques activités des vacances d'été : concours de pétanque, tir à l'arc, match de kin-ball/tchoukball, tournoi de badminton, initiation aux 1ers secours et festival ludibreizh.

Pour les inscriptions, dates et horaires des activités, contacter Christophe au 06 71 97 21 48 ou par mail : [actions-ados@epal.asso.fr](mailto:actions-ados@epal.asso.fr)

### **FERMETURE MAIRIE ET APC :**

le **lundi 13 juillet** la MAIRIE sera fermée.

Il en sera de même pour l'AGENCE POSTALE.

### **Déchets : mise en service des colonnes semi-enterrées**

Suite à la réception des colonnes semi-enterrées, les résidents de la Communauté de Communes de la Baie du Kernic peuvent dès à présent les utiliser pour le dépôt des déchets ménagers.

3 codes couleur existent :

\*le bordeaux : pour les ordures ménagères

\*le vert : pour le verre

\*le jaune : pour le recyclable (papier et bouteilles en plastique)



**Par ailleurs, les usagers peuvent continuer à utiliser leur container individuel.**

Un doute? N'hésitez pas à consulter les affichettes apposées sur le couvercle de chaque colonne. Ou contactez la Communauté de Communes au : 02.98.69.44.54

**La liste des Eco-points avec colonnes semi-enterrées est également consultable sur [www.ccbk.org](http://www.ccbk.org)**

# URBANISME – INFOS PRATIQUES

Vous souhaitez réaliser des Travaux

Quelles formalités ? Renseignez-vous auprès de la mairie

La mairie doit impérativement être consultée avant toute réalisation de travaux susceptibles de modifier l'aspect extérieur et la destination des surfaces : création ou modification d'ouvertures, pose de vélux, aménagement de combles, changement d'usage d'un local, création d'annexe, ....



A chaque demande correspond un imprimé national que l'on peut se procurer en mairie ou sur le site [www.equipement.gouv.fr](http://www.equipement.gouv.fr). Permis de construire, Déclaration préalable (ancienne autorisation de travaux)....

Les demandes sont à déposer à la mairie.

Les demandes de **permis de construire (P.C.)** sont instruites par le Service commun mis en place à la Communauté de Communes de la Baie du Kernic, au vu des règles d'urbanisme contenues dans le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune, le Code de l'Urbanisme, des différentes lois d'urbanisme, de la loi littoral, de la loi ALUR notamment. A cette occasion différents services de l'Etat sont consultés.

Les **déclarations préalables (D.P.)** sont instruites par la mairie). Elles concernent généralement des travaux de modification ou d'extension  $\leq 20$  m<sup>2</sup> (40 m<sup>2</sup> en zone urbanisée).

Les délais d'instruction varient de 1 mois pour les D.P. et 2 mois pour les P.C. Certains dossiers peuvent être soumis à des règles spécifiques.

Ne sont soumis à aucune autorisation d'urbanisme, les ouvrages de très faible importance, par exemple, les constructions dont la surface de plancher et/ou l'emprise au sol est  $< 2$  m<sup>2</sup>, les terrasses en rez-de-jardin

Les autorisations d'urbanisme génèrent la **taxe d'aménagement**, perçue au profit de la Commune, du Département et de l'Etat. Elle finance les besoins d'équipements publics (voirie, bâtiments publics....).

La taxe est calculée proportionnellement à la surface de plancher qui aura été déclarée. Le tarif au m<sup>2</sup> est fixé par l'Etat et le taux par les Collectivités concernées. Des abattements sont prévus.

L'avis d'imposition est transmis par le Centre des Finances Publiques. Le paiement est à effectuer en 2 échéances, la première un an après la date de l'obtention de l'autorisation d'urbanisme, le solde un an après. Toutefois, si le montant global est inférieur à 1 500 €, la taxe est payable en une seule fois dans le délai de 12 mois à compter de la date de l'autorisation.



**CENTRE NAUTIQUE  
DE BRIGNOGAN PLAGES**  
ECOLE FRANCAISE DE VOILE  
ECOLE FRANCAISE DE CANOE KAYAK  
ECOLE FRANCAISE DE PLONGEE  
POINT PASSION PLAGE  
KAYAKS JEUNESSE ET SPORT  
APPLIQUE A MER

## SORTIE DECOUVERTE : ETE 2015

### A LA RENCONTRE DES PHOQUES !

3H de promenade en mer le long de la côte des légendes pour la découvrir et pouvoir nager à côté des phoques en palmes masque tuba !

TARIF promenade 20€ / pers. ou TARIF nage avec palmes 30€ / pers. (matériel fourni)  
Lundi 20 juillet RDV 14h / lundi 3 août RDV 14h / lundi 17 août RDV 14h

## JOURNEE PLOUF !

SAMEDI 18 JUILLET de 12h à 22h

BAPTEME DE PLONGEE / NAGE AVEC PALMES / PROMENADE EN MER  
APNEE / CARAVELLE / CATAMARAN / Concours de Château de sable  
**BUVETTE - GRILLADE - CREPES - SOIREE DANSANTE**

**RANDO KAYAK** : 2H de balade accompagné d'un moniteur en kayak de mer pour découvrir la côte et ses rochers si météo favorable !

TARIF 22€ / personne (équipement fourni)  
Jeudi 16 juillet RDV 13h30 / jeudi 23 juillet RDV 13h30  
Jeudi 30 juillet RDV 13h30 / jeudi 6 août RDV 13h30  
Jeudi 13 août RDV 13h30 / jeudi 20 août RDV 13h30

**RENSEIGNEMENTS au Centre Nautique BRIGNOGAN**  
**TEL : 02 98 83 44 76**



### Sorties « Découverte du Léon »

www.museeduleon.com

Tous les jeudis de l'été, le musée du Léon vous propose une balade thématique complète en car qui vous permet de découvrir en groupe les richesses du Léon. Une vraie découverte insolite du Léon !

#### **Jeudi 16 juillet : L'embouchure de l'Aber-Wrach**

Ile Wrach (mer basse à 12 h 57), Château de Lesmel, Chapelle N. D. du Traon, Entreprise France Haliotis (Plouguerneau)

#### **Jeudi 23 juillet : Plounéour-Ménez**

Manoir de Penhoat, Abbaye du Relecq, Enclos paroissial de Plounéour-Ménez, Enclos paroissial de Pleyber-Christ

#### **Jeudi 30 juillet : Autour de Barnenez**

Cairn de Barnenez, Eglise de Plouézoch, Chapelle Saint-Antoine, Maison et magasin du corsaire Charles Cornic à Ploujean

#### **Jeudi 13 août : Sur les traces de la jeunesse de Michel Le Nobletz à Plouguerneau**

Site du manoir de Kerodern, Chapelle Saint Claude, Chapelles de Saint Michel, Tombes de l'âge du bronze à Saint-Michel, Eglise ensablée de Tréménach à Iliz Coz

#### **Jeudi 20 août : Les sources de l'Aber-Wrach**

Manoir du Ménéac, Camp de César, Moulin et manoir du Kerno, Tourbière de Langazel

#### Informations pratiques

20€ par personne tout compris (entrées, déplacement en car, guide).  
Départ à 13h30 de la gare routière du Valy Goz à Lesneven, retour vers 19h.  
Les excursions n'ont lieu que si la participation est suffisante (minimum 12 personnes).  
Possibilité de covoiturage en cas de participation insuffisante pour un car (le coût est alors de 10€/pers).  
Pour des raisons d'organisation, les inscriptions sont closes à 12h le mardi précédent chaque sortie.

**Renseignements et inscriptions** : 02.98.83.01.47 - museeduleon@gmail.com

## PROGRAMME DE LA JOURNEE SAMEDI 18 JUILLET 2015

A PARTIR DE 12H

BUVETTE / CREPES / GRILLADES / FRITES

**TOMBOLA DU CNBP** 2€ le ticket

1<sup>er</sup> LOT : 1 stage de voile ou plongée (5 séances)  
2<sup>eme</sup> LOT : 1 baptême de plongée ou cours particuliers de voile  
3<sup>eme</sup> LOT : 1 séance randonnée palmée ou 1 location Kayak

ACTIVITES DE 13H30 A 18H - TARIF SPECIAL PLOUF !!!

BAPTEME DE PLONGEE 30€

BAPTEME DE CATAMARAN 30€

APNEE 10€

NAGE AVEC PALMES 10€

PROMENADE EN MER 5€ (bateau a moteur ou a voile)

Inscription et réservation au 02 98 83 44 76 ou mail cnbp@cn-brignoganplages.fr

CONCOURS DE CHATEAU DE SABLE DE 15H A 17H 5€ /équipe

1<sup>er</sup> LOT : 1 séance de voile ou plongée (cours de 2h)

2<sup>eme</sup> LOT : 1 location de kayak (1h)

3<sup>eme</sup> LOT : 1 tee shirt CNBP moi je plonge a l'ouest !

A 18H30 APERO / JEUX : lancer de l'oeuf - tir a la corde - course en sac

REPAS ET SOIREE DANSANTE DE 19H A 22H

**SANDWICH / ASSIETTES / CREPES / VINS**  
**VENEZ DANSER SUR LA PLAGE A MAREE HAUTE !!!**

## Centre Nautique Brignogan

**Une "ruche" s'est ouverte près de chez vous !**

"La ruche qui dit oui" est un service pour commander des produits de qualité en direct des producteurs et artisans locaux. Le principe est simple : passer ensemble commande pour bénéficier de bons produits locaux au meilleur prix, tout en soutenant les agriculteurs de notre région. Pain, légumes, fraises, oeufs, farine, fleurs, confitures, bières, jus de fruits...

Prochaine distribution les 3 juillet ! Inscription gratuite et sans engagement sur : <http://www.laruchequiditoui.fr>

[www.laruchequiditoui.fr](http://www.laruchequiditoui.fr)

La ruche cherche également un nouvel local de distribution à prêter ou à louer à bas coût (hangar, local associatif ou municipal...). Tél : 06-11-19-89-69

**Concert de Nolwenn Arzel (Harpe Celtique)**

**Mercredi 15 Juillet à l'Eglise de TREFLEZ, à 19H00**

**(8 euros, gratuit pour les moins de 18)**



**BAR AR MENEZ** 02 98 61 42 83 Fermé le lundi sauf férié Horaire d'ouverture : du mardi au jeudi 8:30- 14:00 et 16:00- 20:30, vendredi 8:30-14:00 et 16:00- 01:00, samedi 8:30 journée continue, dimanche et férié 10:30- 14 et 17:30- 22:00.

**MOULES FRITES** tous les mercredis de l'été, à partir du 8 juillet. Réservation pour le mardi soir

**LE SALON - COIFFURE MIXTE 02 98 79 71 68**

Horaires : mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h / 13h30- 18h Vendredi : 9h-18h30 Samedi : 8h30-17h.

Le Salon sera fermé pour congés du 25/07 au 11/08. Reprise à 9 h.

**DEP'ANN COUTURE - A VOTRE SERVICE**

Pour tous travaux sur textile : couture, retouche, création... N'hésitez pas à contacter le 06 47 87 71 30 ou le 02 98 78 21 84 .

**FERMETURE LE LUNDI et SAMEDI APRES-MIDI**

**VOTRE MARCHÉ**, La Gare Tréfléz, Plats du jour pour la semaine (réalisés par Véronique) Du 14 au 19 Juillet

Mardi → **OUVERT LE MATIN**

Mercredi → rôti de porc

Jeudi → salades froides

Vendredi → dos de cabillaud aux petits légumes

Samedi → coquilles macédoine-saumon

Dimanche → poulet rôti

**Pensez à réserver au 02.98.61.45.37**

Magasin ouvert tous les jours sauf le lundi 7h45—12h30/ 15h30— 19h.

Samedi 8 h-12h30/15h30-18h30 Dimanche 8h-12h.

Livraison à domicile - retrait d'argent CMB possible.

14 juillet : magasin ouvert le matin de 8 h à 12 h.

**Beg ar Vill: vente de moules** de corde de pleine mer et autres produits de la mer le Jeudi matin et le Dimanche matin à Kerlouan et le Samedi matin à Plounéour Trez. Viviers ouverts tous les jours à Landéda du Lundi au Dimanche. N'hésitez pas à nous appeler au 02 98 04 93 31 pour de plus amples renseignements.

**PETITES ANNONCES**

Jeune fille, 18 ans, ayant permis B, recherche enfants à garder. Tél 06 27 83 80 04.

**Couple de fonctionnaires sans enfant cherche maison meublée à louer de septembre 2015 à janvier 2017 terrain parfaitement clos Te: 06.88.96.25.60 ou 06.88.96.25.61**

Jeune fille, 17 ans, sérieuse et responsable, recherche baby-sitting dans le secteur Plouider— Tréfléz—Goulven.

Pour plus d'informations me contacter au 06 01 06 53 81.

**Particulier, vend matériel de JARDINAGE** : micro tracteur Iséky, 16 cv, 520 h, avec carte grise + girobroyeur+ rotavator+ charrue + remorque + bennette + herse + barre d'outils + petit outillage. L'ensemble : 9 800 € Tél 07 86 91 06 37.



**Communauté de Communes de la Baie du Kernic**

**Parc d'activités de Kerhall - 29233 CLEDER**

☎ 02.98.69.44.54. - Fax : 02.98.69.40.42.

**Services administratifs de la C.C de la Baie du Kernic :**  
02.98.69.44.54 - [accueil@ccbkc.org](mailto:accueil@ccbkc.org)

**Informations intercommunales**

👉 **L'accueil de la Communauté de Communes de la Baie du Kernic à Kerhall à CLEDER est ouvert:**

du lundi au jeudi de 9 h à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 9 h à 12h00 - fermé au public le vendredi après-midi (permanence téléphonique de 13h30 à 16h30 au : 02.98.69.44.54).

**SERVICE ENVIRONNEMENT / DECHETS**

👉 **Heures d'ouverture des 2 déchetteries du territoire de la C.C. Baie du Kernic:**

▶ **La déchetterie et la fourrière de Kergoal à Cléder** sont ouvertes du lundi au samedi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 (horaires d'été). Tél : 02.98.19.54.67

▶ **Rappel La déchetterie de Ruléa à Lanhouarneau** est ouverte le lundi et le mercredi, de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Elle possède les mêmes équipements que la déchetterie de Kergoal à Cléder. Tél : 02.98.61.32.57

**Annonce paroissiale**

Dimanche 12 juillet : messe à Tréfléz à 11h

**ASP du Léon : Familles endeuillées**

Les accompagnants bénévoles de l'ASP du Léon proposent un **Groupe d'Entraide des Familles Endeuillées**.

Le groupe de parole se soutient en toute discrétion et convivialité en présence d'une psychologue et d'une bénévole.

- La prochaine rencontre aura lieu à **Lesneven le mardi 21 juillet** 2015 de 17 h à 19 h

\* **Inscription à l'ASP du Léon : 06.04.09.57.99 ou au 02.98.30.70.42**

**Cabinet du Dr Lagier** : Le cabinet sera fermé du samedi 11 juillet au samedi 25 juillet inclus.

**Musée du coquillage - BRIGODOU**

Dans un décor agréable et ludique, venez découvrir les animaux de l'estran : les différentes espèces et leur mode de vie : mollusques, crustacés, échinodermes... Entrée 2€ - enfant 1€. Ouverture tous les jours sauf le dimanche, de 11h à 12h30 et de 15h à 18h30. Visite commentée gratuite à 15h ou selon disponibilité. Traduction en langues allemande, anglaise et espagnole. Site [brigoudou.fr](http://brigoudou.fr)

**Sorties à la découverte des algues** les 15 et 17 juillet, Quatre heures de découvertes, d'apprentissage culinaire et de dégustation ! sur réservation au 02 98 83 51 35 ou au 06 31 90 07 73 ou [brigoudou@aliceadsl.fr](mailto:brigoudou@aliceadsl.fr)